

00008007		FICHE SIGNALÉTIQUE				Page 1
PRODUIT: SILVERWAX 709						
  						
Section 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ						
FABRICANT POUR..... LABORATOIRE HYGIENEX 6400 ZÉPHIRIN-PAQUET QUÉBEC G2C 0M3 CANADA CANUTEC EMERGENCY #: 1-613-996-6666(24HR) NOM DE PRODUIT..... SILVERWAX 709 FAMILLE CHIMIQUE..... HYDROCARBURES. POIDS MOLECULAIRE..... NON APPLICABLE. FORMULE CHIMIQUE..... NON APPLICABLE. NOMS DE MARQUE ET SYNONYMES..... SILVERWAX 709 USAGE DE PRODUIT..... LUBRIFIANT. LIVRE DE FORMULA/LAB #..... F 01-386/004-3-82.						
Section 02: COMPOSITION/INGREDIENTS SUR LES COMPOSANTS						
INGREDIENTS DANGEREUX	%	LIMITES D'EXP	#C.A.S.	DL/50, VOIE, ESPECE	CL/50 VOIE, ESPECE	
SPIRITUEUX MINÉRAUX INODORES	15-40	100 ppm	64742-48-9	>5000 mg/kg RAT - ORALE	NON DISPONIBLE	
DISTILLAT DE PETROLE ALIPHATIC	10-30	300 ppm	64742-47-8	>5000 mg/kg RAT-ORALE	NON DISPONIBLE	
DISTILLAT PARAFFINIQUE DE PÉTROLE	10-20	5 MG/M3	64742-65-0	NON DISPONIBLE	NON DISPONIBLE	
ISOBUTANE	10-30	1000 ppm	75-28-5	NON APPLICABLE	142,500 ppm (4h) RAT - INHAL	
PROPANE	1-5	1000 ppm	74-98-6	>5000 mg/kg DERMAL-RABBITS	NON DISPONIBLE	
Section 03: IDENTIFICATION DES DANGERS						
VOIE DE PENETRATION INGESTION..... PEUT CAUSER DES MAUX DE TÊTE, DES NAUSEES, DES VOMISSEMENTS ET DES FAIBLESSES. INHALATION AIGUE..... IRRITE LES VOIES RESPIRATOIRES. AGENT(S) DE PROPULSION - SIMPLE ASPHYXIANT. CONTACT AVEC LES YEUX..... LES VAPEURS PEUVENT IRRITER. ABSORPTION PAR LA PEAU..... AUCUNE DONNEES DISPONIBLE POUR LE MELANGE DE CE PRODUIT. CONTACT AVEC LA PEAU..... IRRITATION LEGERE. EFFETS D'EXPOSITION AIGUE..... VERTIGES, NAUSEES. IRRITATION DES YEUX ET DE LA PEAU. EFFETS D'EXPOSITION CHRONIQUE..... LES SOLVANTS PEUVENT CAUSER UNE DERMITE DE CONTACT. LIMITE D'EXPOSITION DU PRODUIT..... VOIR SECTION II.						
Section 04: PREMIER SOINS						
PREMIERS SECOURS EN CAS D'URGENCE..... CONTACT AVEC LES YEUX: RINCER LES YEUX A GRANDE EAU PENDANT AU MOINS 15 MINUTES ET CONSULTER UN MEDECIN. CONTACT AVEC LA PEAU: LAVER LA PEAU ATTEINTE A L EAU ET AU SAVON DOUX. INHALATION: SORTIE LA VICTIME AU GRAND AIR. INGESTION: NE PAS FAIRE VOMIR. OBTENIR IMMEDIATEMENT DES SOINS MEDICAUX.						
Section 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE						
TEMPERATURE D'AUTO IMFLAMMATION..... NON DISPONIBLE. PROCEDURES SPECIALES..... ON PEUT UTILISER L'EAU PROVENANT DES GICLEURS DE PULVERISATION POUR REFROIDIR LES CONTENANTS FERMES ET EMPECHER UNE AUGMENTATION DE LA PRESSION LORS DE L'EXPOSITION A DES TEMPERATURES EXTREMES. PORTER UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME ET DES VETEMENTS DE PROTECTION. INFLAMMABILITE..... HAUTEMENT INFLAMMABLE. SI OUI, SOUS QUELLES CONDITIONS?..... CHALEUR EXCESSIVE, ETINCELLES ET FLAMMES. MOYENS D'EXTINCTION..... DIOXYDE DE CARBONE, POUDRE CHIMIQUE, MOUSSE. SEUIL MAXIMAL D'INFLAMMABILITE..... 9.3. (% VOLUME) SEUIL MINIMAL D'IMFLAMMABILITE..... 1.0. (% VOLUME) DONNEES SUR LES RISQUE D'EXPLOSION. SENSIBILITE AUX DECHARGES STATIQUES..... NON APPLICABLE. SENSIBILITE AUX CHOCS..... NON APPLICABLE. PRODUITS DE COMBUSTION PRODUITS..... VAPEUR ET FUMEE D'HYDROCARBURES. MONOXYDE DE CARBONE LORSQUE LA COMBUSTION EST INCOMPLETE. PROJECTION DE LA FLAMME- AEROSOL EST CLASSEE COMME:..... >15cm MAIS <100cm .						

PRODUIT: 1254-01-386 MULTI-LUBE/ DE-MOIST LUBE 50% VOC**Section 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

RETOUR DE FLAMME..... AUCUN.
 POINT D'ECLAIR (C), VASE CLOS DE LA VALEUR CONNUE LA PLUS BASSE ESTOUDORLESS MINERAL SPIRIT @ 54C.
 TAGLIABUE(CONCENTRE)

Section 06: MESURES DE DÉCHARGEMENT ACCIDENTEL

PROCÉDURES DE NETTOYAGE ÉLOIGNER TOUTE SOURCE D'IGNITION. UTILISER UN MATÉRIAU ABSORBANT INERTE ET
 FUITE/DEVERSEMENT DES OUTILS QUI NE PRODUISENT PAS D'ÉTINCELLES. ÉVITER D'INHALER LES VAPEURS.
 AÉRER L'ENDROIT. EMPECHER L'ACCES AUX COURS D'EAU.

Section 07: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE..... GARDER A L'ÉCART DES SOURCES DE CHALEUR, ÉTINCELLES, OU FLAMMES.
 CONTRÔLES D'INGÉNIERIE..... VENTILATION - LOCALE (MECANIQUE LORS DE L'UTILISATION A L'INTERIEUR DE FAÇON
 CONTINUE.
 PRECAUTIONS A PRENDRE POUR LA RANGER DANS UN ENDROIT FRAIS ET BIEN AERÉ, DONT LA TEMPÉRATURE D'EXCÈDE PAS
 MANUTENTION ET L'ENTREPOSAGE 50 DEG C.
 MATIÈRES SYNERGIQUES..... AUCUN CONNU.

Section 08: PROTECTION DE L'EXPOSITION CONTROLS/PERSONAL

GANTS/TYPE..... PORTER DES GANTS RESISTANT AUX PRODUITS CHIMIQUES.
 RESPIRATOIRE/TYPE..... LORS DE L'UTILISATION A L'INTERIEUR DE FAÇON CONTINUE, ON RECOMMANDE D'UTILISER
 UN RESPIRATEUR DU TYPE A CARTOUCHE (NIOSH/MSHATC 23C OU ÉGALÉ).
 YEUX/TYPE..... VERRES DE SÉCURITÉ.
 CHAUSSURES/TYPE..... PAS NORMALEMENT REQUIS.
 AUTRE/TYPE..... NON REQUIS.

Section 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE..... AÉROSOL.
 APPARENCE..... AMBRE FONCE.
 ODEUR..... HYDROCARBURES.
 SEUIL DE L'ODEUR..... NON DISPONIBLE.
 PRESSION DE VAPEUR(PSIG)(AER)..... 30-40.
 @ 20 C
 POINT D'ÉBULLITION..... 171-205.
 TAUX D'ÉVAPORATION..... MOINS DE 1.
 ACÉTATE DE BUTYLE NORMALE
 DENSITÉ DE VAPEUR (AIR=1)..... PLUS DE 1.
 (PAR POIDS)
 SOLUBILITÉ DANS L'EAU g/L (20°C)..... NEGLIGEABLE.
 pH..... NON APPLICABLE.
 DENSITÉ (LIQUIDE)..... 0.78-0.82.
 COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU/HUILE..... NON DISPONIBLE.
 POINT DE CONGÉLATION:(°C)..... NON DISPONIBLE.
 % DE LA VOLATILITÉ DE AÉROSOL..... 73-75.
 (PAR POIDS)
 DENSITÉ (AÉROSOL)..... 0.68-0.72.

Section 10: STABILITÉ ET REACTIVITÉ

PRODUITS DANGEREUX DE
 DÉCOMPOSITION..... VAPEURS ET FUMÉE D'HYDROCARBURES. MONOXYDE DE CARBONE LORSQUE LA
 COMBUSTION EST INCOMPLETE.
 STABLE CHIMIQUEMENT:
 OUI..... SOUS DES CONDITIONS NORMALES.
 NON, QUELLES CONDITIONS?..... NON APPLICABLE.
 COMPATIBILITÉ AVEC D'AUTRES SUBSTANCES.
 NO, LESQUELLES?..... OXYDANTS PUISSANTS.
 REACTIVITÉ, SOUS QUELLES CONDITIONS?..... NON APPLICABLE.
 RISQUE DE POLYMERISATION DANGEREUSE.. NE SE PRODUIRA PAS.

Section 11: RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITÉ

EFFETS DE REPRODUCTION..... AUCUNE INFORMATION N'EST DISPONIBLE ET AUCUN EFFET NUISIBLE SUR LA
 REPRODUCTION N'EST PRÉSUMÉ.
 IRRITATION DU PRODUIT..... PEU CONSIDÉRABLE.
 CAPACITÉ DE SENSIBILISATION DU PRODUIT..... INCONNU(E).
 CANCÉROGENICITÉ DU PRODUIT..... LES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE CE PRODUIT NE SONT PAS INSCRITS COMME
 CANCÉROGÈNES PAR LE NTP (NATIONAL TOXICOLOGY PROGRAM). ILS NE SONT PAS
 RÉGLEMENTÉS COMME TELS PAR L'OSHA (OCCUPATIONAL SAFETY AND HEALTH
 ADMINISTRATION) ET N'ONT PAS ÉTÉ ÉVALUÉS PAR LE CIRC (CENTRE INTERNATIONAL DE
 RECHERCHE SUR LE CANCER) NI PAR L'ACGIH (AMERICAN CONFERENCE OF
 GOVERNMENTAL INDUSTRIAL HYGIENISTS).
 TERATOGENÈSE..... AUCUNE INFORMATION N'EST DISPONIBLE ET AUCUN EFFET TERATOGENE NUISIBLE N'EST
 PRÉSUMÉ.
 MUTAGÈNESE..... AUCUNE INFORMATION N'EST DISPONIBLE ET AUCUN EFFET MUTAGENE NUISIBLE N'EST
 PRÉSUMÉ.

PRODUIT: 1254-01-386 MULTI-LUBE/ DE-MOIST LUBE 50% VOC

Section 12: RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUE

ENVIRONNEMENTAL..... NON DISPONIBLE.

Section 13: DÉCHETS

MÉTHODE D'ÉLIMINATION..... NE PAS PERFORER OU JETER LES CONTENANTS AU FEU, MÊME VIDES. ÉLIMINER CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION LOCALE, PROVINCIALE ET FÉDÉRALE.

Section 14: L'INFORMATION DE TRANSPORT

CLASSIFICATION DU T.M.D..... BIEN DE CONSOMMATION (AÉROSOLS, UN1950, CLASS 2.1).
D.O.T. CLASSIFICATION..... BIEN DE CONSOMMATION, ORM-D.

Section 15: LEGISLATION

RÈGLEMENTS CANADIENS

CLASSIFICATION SIMDUT..... A,B5,D2B.
NFPA CODE 30B..... NIVEAU 3.
CEPA (Loi Canadienne De Protection D'Environnemental)..... TOUTES LES SUBSTANCES DANS CE PRODUIT SONT ÉNUMÉRÉES SUR LA LISTE CANADIENNE DE SUBSTANCES DE DOMESTIC (DSL) OU NE SONT PAS EXIGÉES POUR ÊTRE ÉNUMÉRÉES.

RÈGLEMENTS U.S.

NIVEAU DE HMIS - SANTÉ..... 1 HASARD QUELQUE PEU.
NIVEAU DE HMIS - INCENDIE..... 4 HASARD SEVERE.
NIVEAU DE HMIS - REACTIVITE..... 0 HASARD MINIMUM.
HMIS ÉVALUANT LA PROTECTION PERSONNELLE..... B.
L'INFORMATION DE SARA 313 :..... CE PRODUIT NE CONTIENT AUCUN TI SOUMIS D'INGRÉDIENTS LES CONDITIONS DE REPORTAGE DE LA SECTION 313 DE LA PLANIFICATION DE SECOURS ET LA COMMUNAUTÉ DROIT-A-CONNAISSANT L'ACTE DE CFR 372. CAS # : NOMMÉ CHIMIQUE : N/A.
CALIFORNIA PROPOSITION 65:..... LE RAPPORT SUIVANT EST FAIT AFIN D'ÊTRE CONFORME À L'EAU POTABLE SÛRE DE LA CALIFORNIE ET À L'ACTE TOXIQUE D'APPLICATION DE 1986 : AVERTISSEMENT : CE PRODUIT NE CONTIENT INTENTIONNELLEMENT AUCUN PRODUIT CHIMIQUE CONNU DE L'ÉTAT DE LA CALIFORNIE POUR CAUSER LE CANCER, LES DÉFAUTS DE NAISSANCE OU TOUT AUTRE MAL REPRODUCTEUR. CAS # : NOMMÉ CHIMIQUE : N/A.
TSCA (Acte Toxique De Commande De Substances des)..... TOUT LE COMPOSANT DE CE PRODUIT SONT ÉNUMÉRÉS SUR LE INVENTAIRE DE TSCA.
VOC (w/w%)..... 49-50. TOUTES LES IMPURETÉS ACTUELLES DANS CE PRODUIT SONT EXEMPTES DE LA LISTE.

Section 16: AUTRE RENSEIGNEMENTS

NOTICE LABORATOIRE HYGIENEX..... LES RENSEIGNEMENTS FIGURANT SUR LA PRÉSENTE FICHE SIGNALÉTIQUE SONT FOURNIS GRATUITEMENT PAR LABORATOIRE HYGIENEX BIEN QUE NOUS LES CROYONS FIABLES, ILS S'ADRESSENT À DES PERSONNES QUALIFIÉES QUI S'EN SERVENT À LEURS PROPRES RISQUES. LABORATOIRE HYGIENEX. N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT AUX ÉVÉNEMENTS QUI PEUVENT SE PRODUIRE OU AUX DOMMAGES QUI PEUVENT DÉCOULER DE LEUR UTILISATION. LES RENSEIGNEMENTS QUI APPARAÎSSENT SUR LA PRÉSENTE FICHE SIGNALÉTIQUE NE SE RAPPORTENT QU'AU PRODUIT DESIGNÉ SUR CELLE-CI ET NE S'APPLIQUENT PAS À L'UTILISATION AVEC D'AUTRES SUBSTANCES OU DANS AUTRES PROCÉDÉS.
PREPARED BY..... TECHNICAL SERVICES
PREPARATION DATE..... OCT 14/15